

VENTE PUBLIQUE IMMOBILIERE

au restaurant « La Rusticana »

246, route de Thionville L-2610 Howald

Le mercredi 11 novembre 2026 à 15.00 heures

il sera procédé par le ministère de Maître Jacques CASTEL, notaire de résidence à Capellen, commis à ces fins, conformément aux dispositions de l'article 879 du Nouveau Code de procédure civile sur la saisie immobilière, à la vente aux enchères publiques de la propriété immobilière ci-après désignée :

Des espaces commerciaux avec emplacements et caves

sis au 274-276, route de Thionville / 1-3, avenue Grand-Duc Jean L-1842 Howald

inscrits au cadastre de la Commune de Hesperange, Section A de Hesperange Numéro 819/6199, lieu-dit « Route de Thionville », place (occupée) bâtiment à appartements, contenant 39 ares 41 centiares

* lot 021 AE 82, Emplacement intérieur, avec une surface utile de 14,79m2 avec 1,271/1.000ièmes

* lot 022 AE 82, Emplacement intérieur/cave(s), avec une surface utile de 28,17m2 avec 2,584/1.000ièmes

* lot 060 AE 81, Emplacement intérieur, avec une surface utile de 16,77 m2 avec 1,441/1.000ièmes

* lot 061 AE 81, Emplacement intérieur, avec une surface utile de 14,79 m2 avec 1,271/1.000ièmes

* lot 062 AD 81, Cave(s), avec une surface utile de 22,71 m2 avec 2,342/1.000ièmes

* lot 129 AD 01, Commerce(s), avec une surface utile de 79,37 m2 avec 16,367/1.000ièmes

* lot 130 AD 01, Commerce(s), avec une surface utile de 99,11 m2 avec 20,437/1.000ièmes

A LA REQUETE du créancier premier inscrit, la société coopérative BANQUE RAIFFEISEN, avec siège social au 4, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange, inscrite au RCS sous le numéro B 20128,

CONTRE La société à responsabilité limitée « Agath Real Estate » (matricule n°2015 2463 600), établie et ayant son siège social au 3, avenue Grand-Duc Jean L-1842 Howald, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 201927 ;

EN VERTU de la première grosse d'un acte d'ouverture de crédit reçu par Maître Jean SECKLER, alors notaire de résidence à Junglinster, le 11 décembre 2018, dont inscription a été prise au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 8 janvier 2019, volume 1380, numéro 174, et de la première grosse d'un acte d'ouverture de crédit reçu par Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Junglinster, le 20 janvier 2020, dont inscription a été prise au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 28 janvier 2020, volume 1427, numéro 101, ainsi que d'un commandement resté infructueux signifié par exploit de l'huissier de justice Tessy SIEDLER, demeurant au 1, rue Nicolas Simmer L-2538 Luxembourg, en date du 3 octobre 2025, enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 6 octobre 2025, Relation : 1LAC/2025/29690.

Aux clauses et conditions d'un cahier des charges dressé par le notaire soussigné, le 11 février 2026, sous le numéro 13677 de son répertoire et de son avenant du 9 octobre 2026, sous le numéro 14769 dont toute personne pourra prendre communication à l'étude.

Tous ceux du chef desquels inscription pourrait être prise pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

Toute personne capable d'enchérir pourra, dans les huit jours qui suivront l'adjudication, faire une surenchère, pourvu qu'elle soit du sixième (1/6) au moins du prix, outre les frais, en respectant les formalités prévues par l'article 845, 846 et suivants du Nouveau Code de procédure civile.

Les visites se feront sur rendez-vous à convenir avec l'étude du notaire commis.

Les amateurs devront présenter au notaire une garantie bancaire irrévocable garantissant l'intégralité du prix en principal, intérêts et frais. Les participants aux enchères pour compte d'une personne morale (société, association, etc.) sont priés de se munir d'un extrait RCS récent et devront justifier l'identité de leur(s) bénéficiaires(s) économique(s) effectif(s).

Pour tous renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à l'étude du notaire :

Maître Jacques CASTEL
3, route d'Olm L-8331 Capellen
Tel : 30 00 27
notaire@jcastel.lu